



RSV – Hôpital du Valais
Direction générale
Rue de la Dent-Blanche 20
1950 Sion
Tél. : 027 / 603 67 00
Fax : 027 / 603 67 24
E-mail : nicole.bayard@rsv-gnw.ch
www.hopitalvs.ch

Communiqué aux médias

Prise de position du Réseau Santé Valais concernant le départ d'un chirurgien

Hôpital du Valais (RSV) : La qualité est notre souci principal

Sion, le 25 février 2010 – Afin de respecter la sphère privée de son collaborateur, l'Hôpital du Valais (Réseau Santé Valais) est resté sur la réserve en matière de communication. Vu les développements médiatiques, l'Hôpital du Valais prend position. Basé sur une évaluation approfondie de la situation, nous avons pris la décision de nous séparer du Prof. Daniel Savioz. Par ailleurs, les conclusions de l'analyse effectuée par des experts des hôpitaux de Zurich et de Bâle, mandatés par l'autorité de surveillance, nous confortent dans nos efforts permanents pour améliorer la qualité des soins.

Si l'Hôpital du Valais a attendu le point de presse du 25 février 2010 pour communiquer aux médias, c'est qu'il avait pris la décision de protéger la sphère privée de son collaborateur, le Prof. Daniel Savioz. Après ce qui a été dit et écrit ces dernières 24 heures, nous devons apporter les précisions suivantes :

Contrairement à ce qui a été annoncé jusqu'ici, le Prof. Savioz n'a jamais, jusqu'à sa lettre du 21 décembre 2009, demandé à être entendu par sa hiérarchie sur la qualité des prestations du service de chirurgie. La direction a immédiatement réagi en invitant le Prof. Savioz à lui fournir les éléments sur lesquels il fondait ses assertions. A cette occasion, il a refusé de transmettre ces données. A ce moment-là, le Prof. Savioz avait déjà livrés à l'Hôpital Universitaire de Genève plusieurs dizaines de dossiers médicaux nominatifs de patients traités par ses collègues chirurgiens. Aucune autorisation n'a été demandée pour la transmission de ces données.

L'amélioration permanente de la qualité des soins est un des objectifs prioritaires de notre Hôpital. Nous n'avons pas attendu les interventions du Prof. Savioz pour prendre régulièrement des mesures d'amélioration de la qualité ce qui exige notamment la bonne collaboration entre les collègues.

Sur la base de ces faits, le Conseil d'administration a pris la décision de se séparer de M. Pr Savioz. Les motifs de cette résiliation reposent dans la rupture des liens de confiance. Par ses propos et son comportement, M. Pr Savioz nous a clairement indiqué qu'il ne faisait aucune confiance au RSV et à ses organes. Cette attitude de défiance notamment est





incompatible avec la poursuite de nos relations contractuelles. Elle nuit au climat de travail et à la qualité de la prise en charge de nos patients.

Comme le dit le président du Conseil d'administration, M. Dr Pernet :« Externaliser des dossiers médicaux, refuser d'en débattre de manière interne à l'institution, manifester sa défiance envers la hiérarchie est pour nous de nature à rompre le lien de confiance qui nous unissait. Ce mode de faire nous a amené, pour protéger le climat interne du service, à libérer le Professeur Savioz de ses obligations et ceci en tout légalité. Nous ne voulons pas d'un climat détérioré à l'intérieur d'un service car cela aurait indéniablement des conséquences sur la qualité de nos soins ».

Les conclusions de l'analyse effectuée par des experts des hôpitaux de Zurich et de Bâle, mandatés par l'autorité de surveillance, nous confortent dans nos efforts permanents pour améliorer la qualité.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

Dr Raymond Pernet, président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais (RSV),
027 / 603 67 00

M. Dietmar Michlig, directeur général de l'Hôpital du Valais (RSV), 027 / 603 67 00

L'Hôpital du Valais – Réseau Santé Valais (RSV) dans la loi – est une entreprise autonome de droit publique, regroupant les hôpitaux de Brigue (y c. Hôpital psychiatrique), Viège, Sierre, Sion et Martigny, le Centre Valaisan de Pneumologie à Montana, la Clinique Sainte-Claire (Sierre) et la Clinique Saint-Amé (St-Maurice), les Institutions Psychiatriques du Valais Romand avec l'Hôpital de Malévoz, l'Institut Central (ICHV) ainsi que l'EMS Gravelone. Les résultats d'exploitation de la partie valaisanne de l'Hôpital du Chablais (Monthey, Aigle) incombent au RSV. L'Hôpital du Valais prend en charge plus de 300'000 patient/e/s par année. Environ 4'400 collaborateurs et collaboratrices mettent le patient au centre de leurs préoccupations.

